



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

Le 5 décembre 2016

En réponse aux questions soulevées à cet égard, nous vous informons que, si la grève perdure durant la période des Fêtes, il n'y aura aucun piquetage ni aucune manifestation du 23 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement.

Dans l'intervalle, nous entendons donner la chance à une véritable négociation. Le président du Conseil du trésor, M. Carlos Leitão s'est engagé la semaine dernière à déposer, dans les jours suivants, une nouvelle proposition visant à négocier à la fois le cadre normatif et un mode de négociation adapté à notre rôle particulier et à notre indépendance de fonction. Comme nous, il souhaite en arriver à une solution qui puisse satisfaire les deux parties.

Nous vous tiendrons informés dès qu'une rencontre nous sera proposée.



Les avocats et notaires
de l'État québécois